

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1998-1999

2 MARS 1999

PROJET DE DECRET

ORGANISANT LE SPORT EN COMMUNAUTE FRANÇAISE(1)

AMENDEMENTS

DEPOSES EN COMMISSION
PAR M. **CHERON**

(1) Voir Doc. n° 273 (1998-1999) n°s 1 à 54.

Amendement n° 129

Remplacer «experts scientifiques» par «experts en matière sportive».

Justification

Expression mieux appropriée aux qualités nécessaires en vue de remettre un avis autorisé sur les plans-programmes.

Amendement n° 130

A l'article 45, au 2^e alinéa, 2^e tiret, supprimer le mot «scientifiques» après le mot «experts».

Justification

Expression mieux appropriée aux qualités nécessaires pour remettre un avis autorisé sur les plans-programmes.

M. CHERON.